

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toute une thèse en trois minutes chrono

Neuchâtel, le 4 mars 2016. Le concours international « Ma Thèse en 180 secondes » fera bientôt une halte neuchâteloise. Le 10 mars, le public est invité à découvrir les treize candidats et candidates de l'Université de Neuchâtel (UniNE) qui tenteront de décrocher leur qualification pour la finale suisse. Le jury désignera les performances les plus convaincantes par leur clarté et leur capacité à capter l'attention de l'audience. Un prix du public sera également attribué.

La lecture intégrale d'une thèse de 80'000 mots dure environ 9 heures. Pour le concours, ce seront trois minutes, et pas une seconde de plus. Un signal lumineux informera les participants et participantes lorsqu'il restera 30 puis 10 secondes. Un signal sonore marquera l'écoulement du temps imparti et l'obligation de s'arrêter sous peine d'élimination.

Issues des quatre facultés de l'UniNE, les treize personnes candidates ont en commun d'être sur le point de finir leur thèse ou de l'avoir soutenue lors de l'année académique en cours. Une partie d'entre elles se sont préparées dans des ateliers mis sur pied par la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Cela signifie qu'outre l'aspect ludique, avec la récompense de participer peut-être à la finale internationale qui se tiendra cette année au Maroc, le concours est aussi une bonne occasion de se former à la vulgarisation scientifique.

Lors de la finale suisse qui aura lieu en juin, les trois champions ou championnes désignées par l'UniNE affronteront les vainqueurs des éliminatoires des universités de Fribourg, Genève et Lausanne, ainsi que de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève (IHEID).

« Mon discours politique en 180 secondes »

En ouverture de la manifestation, dont l'entrée est libre, l'UniNE aura l'honneur d'accueillir la présidente du Grand Conseil neuchâtelois Veronika Pantillon. Elle se prêtera à l'exercice consistant à délivrer le message des autorités cantonales en 3 minutes.

Pour le concours, l'UniNE a fait appel à un jury composé de deux membres du corps professoral – Christoph Müller, doyen de la Faculté de droit et Pilar Junier, professeure de microbiologie – ainsi que de trois personnalités externes : Yvan Cuhe, docteur en physique et directeur du Théâtre ABC de La Chaux-de-Fonds ; Françoise Kuenzi, cheffe de la communication et de l'information de la Ville de Neuchâtel ; Mauro Moruzzi, député au Grand Conseil et ambassadeur au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Alors que le jury départagera les prestations qui représenteront Neuchâtel à la finale suisse, le public aura également la possibilité de récompenser sa présentation préférée.

Le concours « Ma thèse en 180 secondes » à l'UniNE se tient le jeudi 10 mars 2016, à 19 heures, à l'Aula du Bâtiment principal, Avenue du 1^{er}-Mars 26.

Contact :

*Fabian Greub, responsable des affaires publiques et porte-parole, fabian.greub@unine.ch,
Tél. 032 718 10 79 ou 078 759 84 39*